

M. François Legault	Ministre responsable de la région des Laurentides;
Mme Linda Goupil	Ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches;
M. Paul Bégin	Ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale;
M. Guy Julien	Ministre responsable de la région de la Mauricie;
M. Maxime Arseneau	Ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine;
M. David Cliche	Ministre responsable de la région de Laval;
M. Jacques Baril	Ministre responsable de la région du Centre-du-Québec.

QU'un comité ministériel aviseur soit créé afin de conseiller le gouvernement sur les questions touchant la région du Nord-du-Québec;

QUE ce comité soit formé de monsieur Guy Chevette, ministre responsable de la région de Lanaudière et de la région du Nord-du-Québec, qui le préside, de monsieur Jacques Brassard, ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la région de la Côte-Nord et de monsieur Rémy Trudel, ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue;

QUE le présent décret remplace le décret n° 1488-98 du 15 décembre 1998, modifié par les décrets n°s 85-99 du 10 février 1999 et 1438-99 du 15 décembre 1999.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JEAN ST-GELAIS

35710

Gouvernement du Québec

### **Décret 207-2001, 8 mars 2001**

CONCERNANT la nomination des membres du Conseil du trésor

ATTENDU QUE l'article 68 de la Loi sur l'administration publique (2000, c. 8) prévoit que le Conseil du trésor se compose d'un président et de quatre autres ministres désignés par le gouvernement;

ATTENDU QUE cet article prévoit également que le gouvernement peut désigner, parmi les membres du Con-

seil du trésor, un vice-président chargé de présider les séances en cas d'absence ou d'empêchement du président ainsi que des ministres qui agissent comme substitués aux autres membres du Conseil;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du premier ministre :

QUE les ministres suivants soient désignés pour former le Conseil du trésor :

Monsieur Sylvain Simard ;  
Madame Diane Lemieux ;  
Madame Linda Goupil ;  
Madame Agnès Maltais ;  
Monsieur Richard Legendre ;

QUE monsieur Sylvain Simard soit désigné président du Conseil du trésor ;

QUE madame Diane Lemieux soit désignée vice-présidente du Conseil du trésor et chargée de présider les séances en cas d'absence ou d'empêchement du président ;

QUE soient nommés substitués de membres de ce conseil messieurs Maxime Arseneau, Gilles Baril et Jacques Baril, madame Louise Beaudoin, messieurs Paul Bégin, André Boisclair, Jacques Brassard, Guy Chevette, David Cliche et Joseph Facal, madame Louise Harel, messieurs Guy Julien et François Legault, mesdames Nicole Léger et Pauline Marois, messieurs Serge Ménard, Jean Rochon et Rémy Trudel ;

QUE le présent décret remplace le décret n° 1489-98 du 15 décembre 1998 modifié par le décret n° 1207-2000 du 18 octobre 2000.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JEAN ST-GELAIS

35711

Gouvernement du Québec

### **Décret 208-2001, 8 mars 2001**

CONCERNANT le Comité des priorités

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE le décret n° 1490-98 du 15 décembre 1998, modifié par le décret n° 17-99 du 20 janvier 1999, soit modifié de nouveau par le remplacement des deuxième et troisième alinéas du dispositif par les suivants :